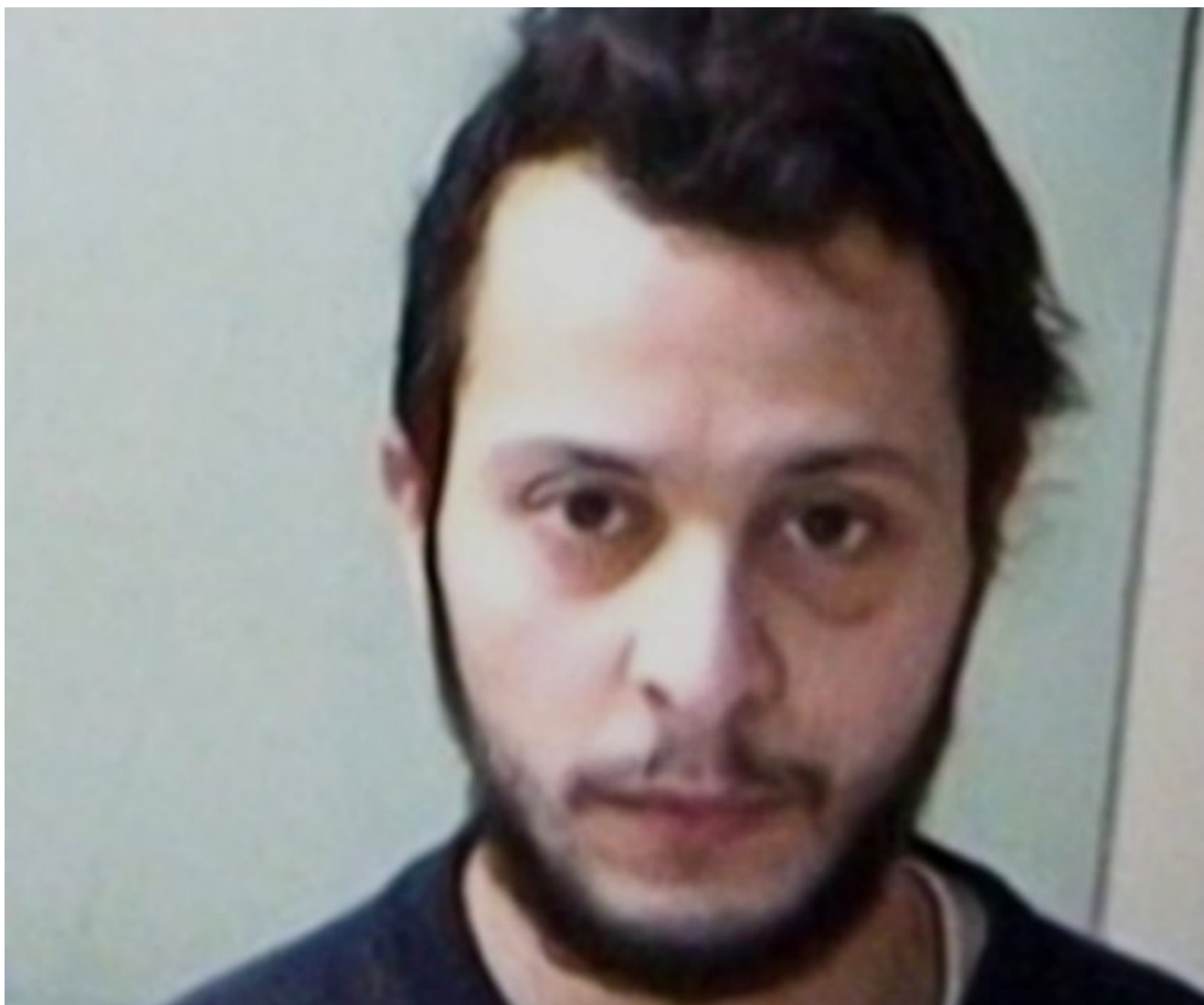
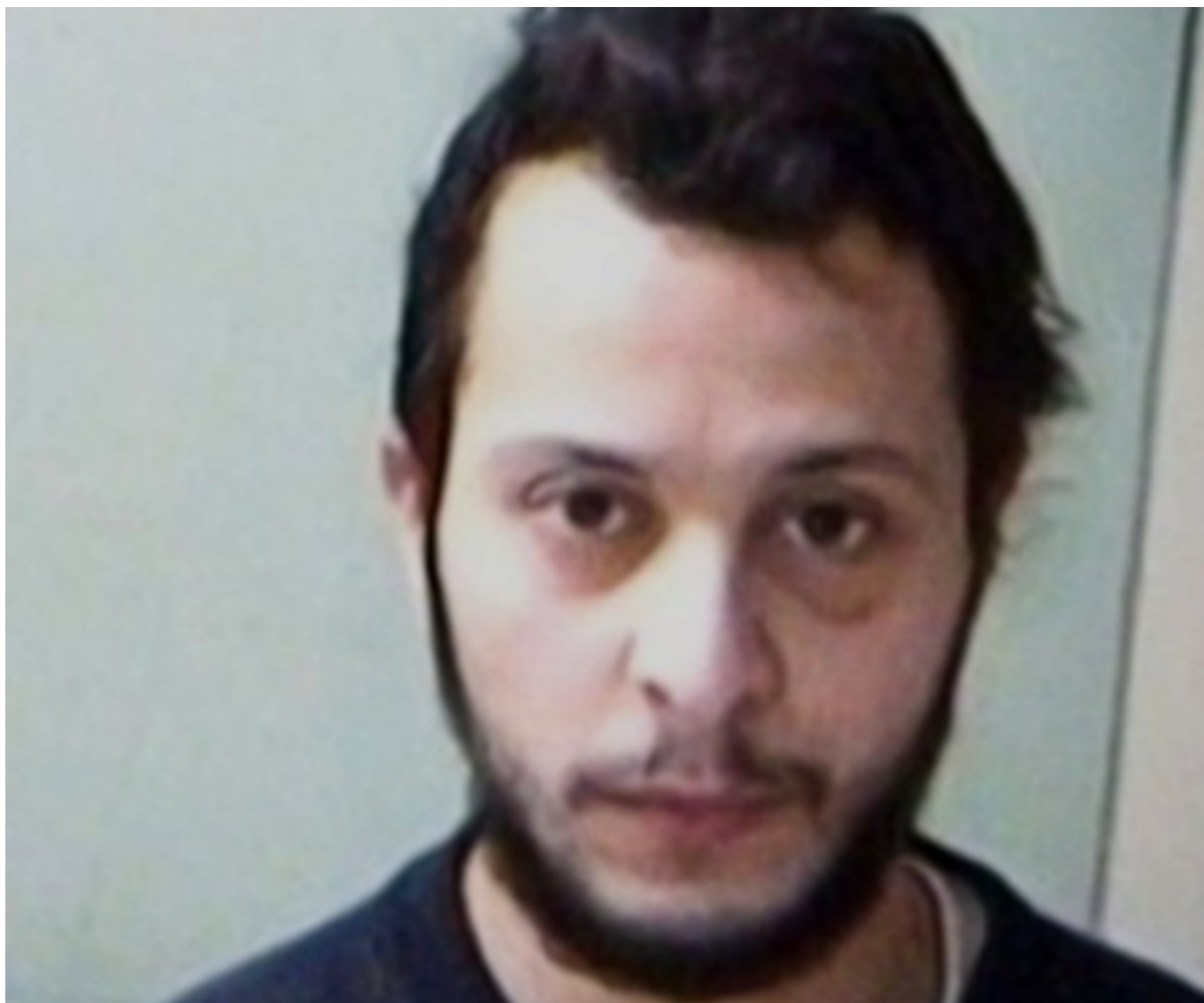


# Présidentielle : pour qui va voter le détenu français Salah Abdeslam ?

écrit par Messin Issa | 23 avril 2022





Les détenus français, qui n'ont pas été définitivement privés de leurs droits civiques, peuvent exercer leur droit de vote, comme tout citoyen en France.

C'est le président Macron lui-même qui l'a voulu. Il avait annoncé cette décision dans un discours à Agen, en mars 2018.

*« C'est une mesure indispensable pour en faire (des détenus) des citoyens à part entière et (...) permettre leur réinsertion dans la société véritable »*, avait-il déclaré.

« Aucun ministre ni conseiller n'est derrière cette annonce » de Macron, affirmait le journal Le Monde dans une édition de mai 2021. Elle est née « d'une conviction personnelle (de

Macron) nourrie de ses lectures philosophiques ».

**Parmi les détenus qui peuvent exercer ce droit, figure Salah Abdeslam, un citoyen français, même s'il est né et a grandi à Molenbeek, en Belgique.**

**Pour le moment, Salah Abdeslam, qui n'a pas encore été condamné, est innocent, blanc comme neige.**

Pour qui va-t-il donc voter ?

Il aime les Français et adore la France. Il aime ses cafés, ses bars, ses boîtes de nuit, ses stades... Il vient souvent passer ses vacances et ses moments de loisirs à Paris dont il connaît tous les coins et recoins.

Il est reconnaissant à l'État français pour tout ce qu'on fait pour son confort, sa santé et son bien-être.

Il a une cellule à lui tout seul, ce qui lui permet de ne pas se mêler aux criminels, bandits et voyous français sans foi ni loi qui pullulent dans les prisons.

Il est bien traité, avec tous les égards, autant des responsables que des gardiens de la prison. Il peut faire ses prières, lire le coran à toute heure, faire le ramadan, emprunter des livres, regarder la télévision et faire du sport. Il a, à sa disposition, un rameur et un vélo, ce que très peu de Français possèdent.

Il a également le droit de recevoir des visiteurs, dont ses avocats, les membres de sa famille et quelques amis.

Il reçoit librement du courrier. De nombreux courriers, dont des lettres singulières envoyées par des jeunes femmes.

**Salah est une star filmée 24/24. Coût du tournage : 1.200 euros par jour. Sa détention coûte, au total, 433.000 euros par an à l'État français.**

Il suffit qu'il pousse un « Ah », fasse une grimace, se touche l'abdomen ou le thorax pour que les meilleurs médecins de France accourent.

Bref, sa *résidence* est un petit paradis comme celui qu'Allah promet aux martyrs de l'islam. Il ne manque que les 72 vierges...

Comment donc ne pas être reconnaissant à l'État français. Et l'État français, n'est-ce pas le président Macron ?

**Salah n'est pas un ingrat. Il saura manifester sa gratitude pour tous les bienfaits dont il jouit en accordant sa voix à qui de droit.**

N'est-ce pas en pensant à lui que Macron a pris, en mars 2018, cette décision d'associer les détenus au vote ?

Salah comparaissant alors, depuis plus d'un mois, devant un tribunal à Bruxelles pour sa participation à une fusillade avec la police, le 15 mars 2016, dans la capitale belge. Et un mois après le discours de Macron, le 23 avril 2018, il rentrait « chez lui » à Fleury-Mérogis. La décision de Macron intervenait donc entre le début et la fin du procès de Salah. Exactement au milieu du procès.

Macron pense à Salah. Et réciproquement.

Salah n'a, par contre, aucune sympathie pour Marine Le Pen qui n'est jamais venue le voir. Elle aurait pu envoyer Jordan Bardella ou n'importe qui d'autre parmi ses proches collaborateurs, ou même juste des fruits ou des fleurs.

**Salah va donc voter dimanche. Ça tombe bien. Le dimanche est consacré à la masturbation. Il ne fait rien d'autre. Il n'aura même pas à se déplacer. On lui apportera l'urne dans sa cellule. Avec le bulletin de Macron. Il a demandé à n'avoir qu'un seul bulletin pour ne pas être tenté par le diable...**

On l'aura compris, Marine n'aura pas la voix de Salah. D'autant qu'il a entendu l'appel de la Grande mosquée de Paris et du Conseil français du culte musulman de voter pour Macron. Parce que voter pour Macron relève du djihad. Le djihad qui vise à éliminer une ennemie de l'islam. Éliminer les ennemis de l'islam est le propre du djihad.

Et, le djihad, Salah adore.

Malgré déjà une condamnation à 20 ans de prison par la Belgique, il espère reprendre du service un jour.

Le djihad, c'est pour la vie.

Il est d'ailleurs certain que Mélenchon, une fois Premier ministre, va l'amnistier.

Mélenchon le sait. Salah, somme toute, n'a rien fait de mal.

Juste son devoir de musulman.

**Messin'Issa**